Bois d'Anjou

Vallée de la Vézère – massif des Monédières - Soudaine-Lavinadière

Les Haras Nationaux de Chamberet (Mairie Chamberet)

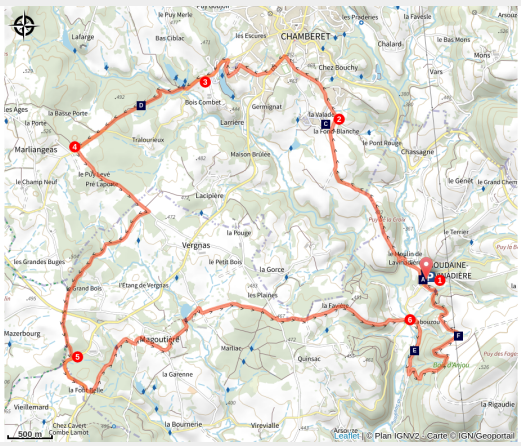

Partez à la découverte des ressources hydriques, du patrimoine équestre du territoire et remontez à l'époque des templiers.

L'eau fait partie intégrante des ressources de la commune. La Soudaine, principal cours d'eau de la commune, a comme affluent le ruisseau de Bonnat grossi de celui de Chaverivière. La commune est également arrosée par le ruisseau de Larrière formé du Ris Combet ou ruisseau de Jourgnac et du ruisseau de Saintt-Dulcet. Au nord, la Combade, grossie par le ruisseau du Bohême séparant Chamberet et Saint-Gilles les Forêts, sert de limite entre Chamberet et Domps.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 18.8 km

Dénivelé positif : 461 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et architecture, Paysage

Itinéraire

Départ : Mairie, Soudaine-Lavinadiere
Arrivée : Mairie, Soudaine-Lavinadiere
Balisage : VTT
Communes : 1. Soudaine-Lavinadière
2. Chamberet
3. Meilhards
4. Rilhac-Treignac

Profil altimétrique

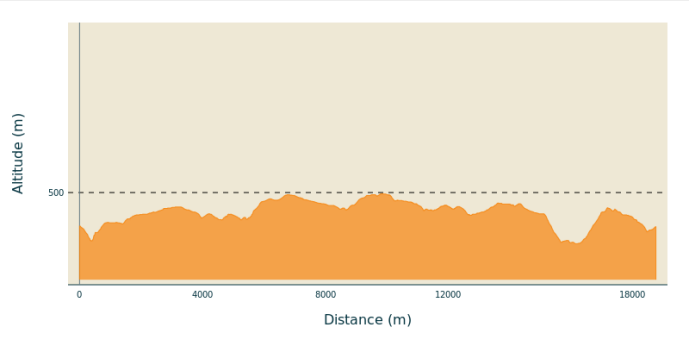

Altitude min 358 m Altitude max 497 m

Possibilité de partir depuis le parcours dans les arbres de Chamberet

1. Depuis le parking, partez en direction de la mairie. prendre la première à droite. Descendre au moulin, passer sur le pont et grimper sur la route à fort dénivelé.
2. Continuer sur la piste, passer devant la ferme des haras Nationaux. Tourner à gauche puis en face, tourner à gauche au stop puis prendre la première à droite. Traverser le lotissement et roulez en direction du parcours dans les arbres.
3. Passer devant le parcours dans les arbres et descendre la route départementale sur 400m. Tourner à droite dans un chemin pour monter jusqu'à la Chapelle de Saint-Dulcet. Continuer le chemin principal, de retour sur la route tourner à droite.
4. Au sommet de la montée tourner à gauche en direction du village le « Pré Laporte », puis 1Km plus loin tourner à droite sur une piste carrossable. Sur la route, tourner à gauche. A l'intersection avec la route départementale, prendre en face sur le chemin.
5. De retour sur la route tourner à droite puis deux fois à gauche au lieu-dit « la Font-belle ». Tourner à droite sur la petite route. 300m plus loin prendre à gauche. Entre les maisons, tourner à droite sur la route qui descend. Après être passé sur la digue de l'étang tourner à droite sur une piste puis prendre la route en face qui descend fortement vers la Soudaine.
6. Passer sur le pont et tourner à droite en direction cabouzou. Suivre la piste qui longe la soudaine puis tourner à gauche sur une piste qui monte fortement. Au sommet prendre en face et redescendre vers le village de Soudaine.

Sur votre chemin…

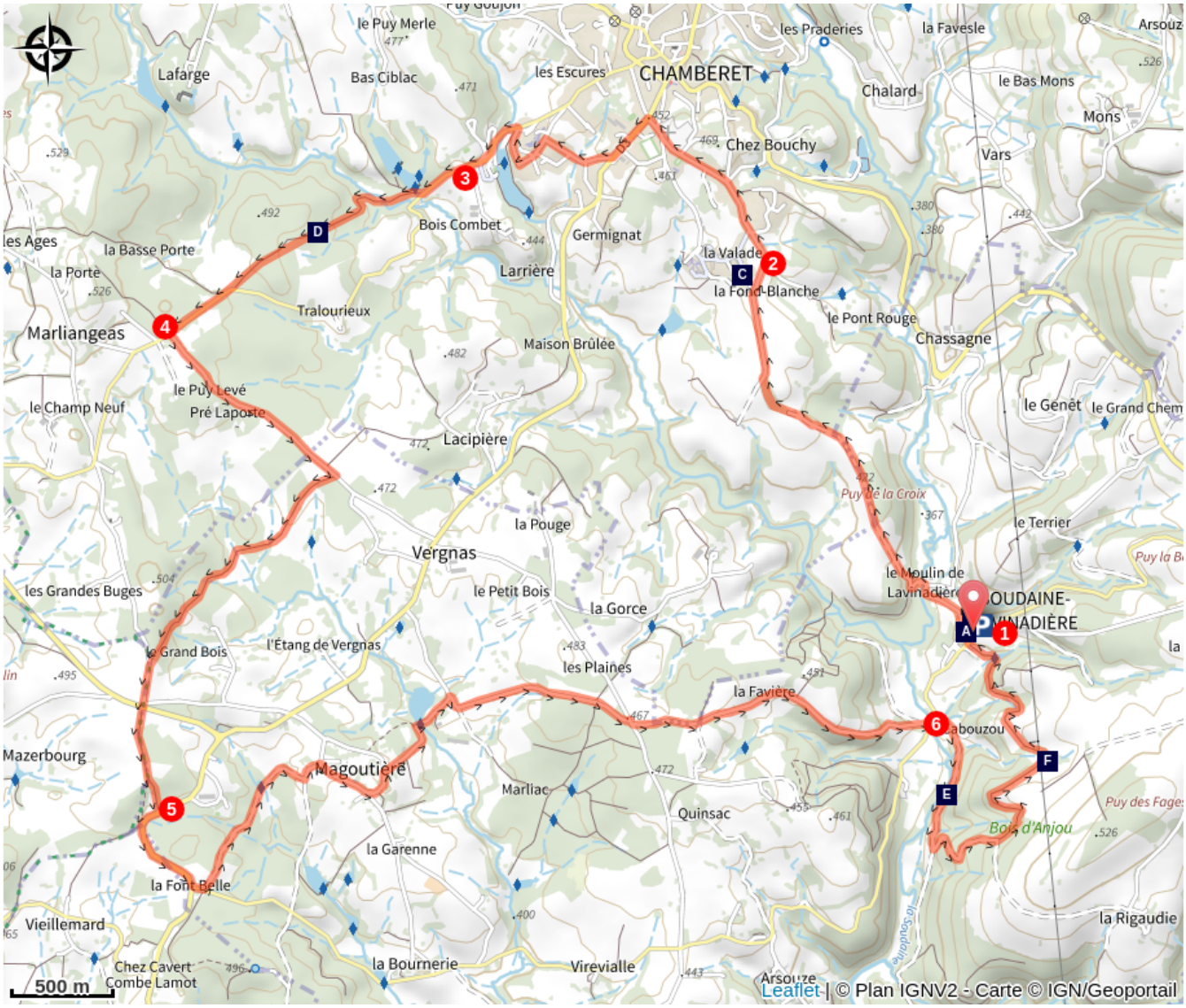

- L'ancien puit (A)
- Haras nationaux (C)
- La Soudaine (E)
- Fouilles archéologique (B)
- Chapelle Saint-Dulcet (D)
- La « Stellaire holostée » (F)

Toutes les infos pratiques

Chiens de protection (itinéraire VTT)

PRUDENCE : Chiens de protection des troupeaux

Ces chiens sont là pour protéger les troupeaux, il est conseillé d'adopter un comportement adapté lors de votre rencontre avec eux.

Nous vous invitons à consulter la page En savoir plus pour plus d'informations.

Recommandations

Empruntez uniquement les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
Soyez prudent, si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire.
Ne surestimez pas votre niveau, prendre du matériel adapté et en bon état.
Respectez la nature et les propriétés privées.
En cas d'accident, appelez les secours 18 ou 15 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Prendre la D132E4 et suivre les panneaux parcours dans les arbres / complexe touristique la montagne limousine.

Parking conseillé

Parking mairie, Soudaine-Lavinadiere

Lieux de renseignement

Maison de l'arbre et de la nature (office de tourisme)
1 route de Schillingsfurst, 19370 Chamberet

maisondelarbre@orange.fr
Tel : 05 55 97 92 14
http://www.maison-de-larbre.com

Sur votre chemin…

L’ancien puit (A)

En Limousin, il y a beaucoup de fleuves, de rivières, ainsi que de vastes nappes phréatiques, ce qui permet à la région d’avoir des réserves d’eau conséquentes.
En Corrèze, il y a des centaines de puits qui assurent une bonne couverture en eau douce aux 86 foyers Vinadièrois. Ils approvisionnent les logements pour la consommation des Vinadièrois, pour les tâches ménagères ainsi que pour l’agriculture. Ils sont utilisés depuis des siècles dans l’ensemble du pays et certains disposent de noms plus ou moins poétiques…

Crédit photo : OT Vézère-Monédières-Millesources

Fouilles archéologique (B)

Débutées en 2003, les fouilles archéologiques du prieuré de Saint-Sépulcre ont été nombreuses car poursuivies jusqu’en 2013. Les vestiges s’étendent sur plus de 0,5 ha autour de l’église. Les fouilles se sont étendues à la chapelle avec la découverte d’une croix templiers sur une des faces de la pierre de l’hôtel de l’église. Il s'agit des vestiges d'un prieuré de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Crédit photo : Mairie Chamberet

Haras nationaux (C)

Située au coeur du Limousin sur 130 ha, la station expérimentale de Chamberet constitue un outil unique en Europe pour la recherche équine. Sur ce site, l’Institut français du cheval et de l’équitation accompagne les chercheurs des laboratoires privés et publics (INRA, CNRS, universités, etc) dans la mise en œuvre de protocoles expérimentaux. La station fournit des animaux et des modèles d’élevage de qualité pour aider les chercheurs à répondre aux questions de la filière.

Crédit photo : Mairie Chamberet

Chapelle Saint-Dulcet (D)

La Chapelle Saint-Dulcet est un édifice religieux de confession catholique bâti sur la commune de Chamberet. La chapelle fut détruite mais il y reste une statuette en plein air protégée par un toit. De petits murets montrent encore l’entrée et les fondations de celle-ci.

Crédit photo : Mairie Chamberet

La Soudaine (E)

La Soudaine prend naissance vers 685 mètres d'altitude, à 500 mètres environ à l'est du village de Saint-Hilaire-les-Courbes.
Sa longueur est de 25,8 kilomètres et son bassin versant s'étend sur 102 km. La totalité de son parcours s'effectue sur le territoire du parc naturel régional de Millevaches.
Elle est répertoriée 1ère catégorie piscicole et la pêche de la Truite ainsi que la pêche à la mouche peuvent y être pratiqués.
Il s’agit d’une rivière moyenne, avec des courants moyens à rapide, peu profonde, dont les accès restes faciles et le cadre sauvage.
On y trouve une bonne population de « truites fario », dont la taille légale de capture est de 20 cm.

Crédit photo : OT Vézère-Monédières-Millesources

La « Stellaire holostée » (F)

Plante vivace de 15 à 20 cm, aux tiges cassantes quadrangulaires, rampantes ou grimpantes, elle possède des fleurs blanches de 2 à 3cm, à 5 pétales fendus jusqu’à la moitié, deux fois plus long que les sépales, avec des feuilles lancéolées étroites, très pointues, aux bords rugueux, sans pétiole.
On la trouve en basse et moyenne altitude, dans les bois, les haies, sur les bords de chemin, les berges des cours d’eau et dans les endroit frais et humides et légèrement ombragés.

Crédit photo : OT Vézère-Monédières-Millesources